# Contentieux d'urbanisme. Intérêt à agir. Héritier de l’usufruitier (non)

## Revue - Urbanisme

### Source - Jurisprudence

La seule qualité d'héritier de l’usufruitière d'un bien immobilier ne suffit pas à donner intérêt pour agir contre le permis de construire d’un voisin (CE, 20 décembre 2024, *société Le Gardeno*, n° 489830).